



Pour diffusion immédiate
Le 16 mars 2007

Le porte-parole libéral chargé des transports presse le gouvernement de faire le nécessaire pour assurer la sécurité du transport ferroviaire

Ottawa – Le gouvernement conservateur doit immédiatement faire le nécessaire pour renforcer les mesures de sécurité à respecter par les compagnies de chemins de fer du Canada, a déclaré aujourd'hui le porte-parole libéral chargé des transports, Joe Volpe.

« Le gouvernement conservateur doit immédiatement mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la sécurité du transport ferroviaire, notamment en augmentant le nombre des inspecteurs ainsi que des vérifications, et en prévoyant des mesures plus rigoureuses en cas de non-conformité, a précisé M. Volpe. Il faut que le gouvernement en place prenne conscience du fait qu'il a des comptes à rendre à la population canadienne et qu'il doit prendre au sérieux la sécurité de ses citoyens. »

M. Volpe a fait remarquer que sur les lignes de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (le CN), il s'est produit près d'un déraillement tous les trois jours en 2005. Ce chiffre, ainsi que le déraillement de 32 wagons d'un train du CN qui s'est produit à Kingston le 12 mars dernier, montre bien la nécessité de renforcer les mesures de sécurité.

M. Volpe a également souligné que le gouvernement conservateur a fait preuve de la plus complète indifférence à l'égard de la gravité de la situation, et qu'en plus, il s'est montré tout à fait irresponsable et peu enclin à la transparence en refusant de rendre publics les rapports démontrant que la Compagnie ne respectait pas les normes de sécurité.

Comme l'y avait enjoint le précédent gouvernement libéral, la Direction de la sécurité ferroviaire de Transports Canada a élaboré, en août 2005, un Plan d'action en deux étapes dans le but de faire une vérification générale de la façon dont le CN se conformait aux normes et assurait la sécurité sur ses lignes. La première étape de ce plan d'action comprenait une analyse de la situation sur le plan de la sécurité et s'intéressait plus particulièrement aux inspections de

sécurité, afin de déterminer dans quelle mesure la compagnie se conformait aux exigences qu'elle est tenue de respecter en matière de sécurité. La deuxième étape était une vérification des méthodes de gestion appliquées par le CN dans la foulée de la première vérification concernant la sécurité. Cette seconde vérification a démontré que le CN était loin de mettre en pratique ses propres mesures de sécurité.

C'est seulement à la suite de demandes formulées par M. Volpe dans le cadre des débats au Parlement, ainsi que d'une requête en vertu de la loi sur l'accès à l'information, que ces rapports consternants ont finalement été rendus publics.

« Le fait qu'un comité consultatif a récemment été établi pour examiner la loi sur la sécurité ferroviaire n'est qu'une mesure dilatoire qui donne aux conservateurs la possibilité de faire des nominations partisans servant leurs objectifs politiques », a ajouté M. Volpe.

« Le gouvernement a eu plus d'un an pour agir depuis qu'il a reçu le premier rapport, mais il n'a pas levé le petit doigt. La sécurité des Canadiens devrait être une priorité. Mais le gouvernement ne fait rien ou alors remet les échéances à plus tard, et c'est tout ce que les Canadiens obtiennent de ce gouvernement. Je pense que les Canadiens méritent mieux que cela. »

-30-

Pour en savoir plus :

Cabinet de l'honorable Joe Volpe, C. P.
Député d'Eglinton-Lawrence
613-992-6361